

Les arbres de vie pour encourager le don d'organes

Depuis 2022, des arbres de vie fleurissent dans de nombreuses communes des Côtes-d'Armor. L'association France Adot 22 veut ainsi rendre hommage aux donneurs d'organes.

Trois questions à...

Hervé Le Serre, président de France Adot 22 et secrétaire national de l'association

En 2023, huit communes du Trégor sont devenues ambassadrices du don d'organes, et plusieurs autres ont planté des arbres de vie : quel est le but de ces initiatives ?

Il s'agit de développer la culture du don d'organes à travers le département, et plus largement, le pays. Parmi les communes devenues ambassadrices, certaines plantent des arbres de vie en hommage aux donateurs et à leurs proches. D'autres apposent des panneaux aux entrées de ville, ce qui permet de visibiliser cette cause. C'est un acte essentiel, car il incite à parler du don d'organes avec ses proches. Et le fait d'en parler facilite largement le processus.

Le prélèvement d'organes n'est-il pourtant pas automatique et inscrit dans la loi ?

C'est plus compliqué que ça. La loi dit bien que nous sommes tous donateurs supposés, sauf si l'on s'inscrit sur le registre de refus de dons d'organes. Mais lors d'un décès inat-

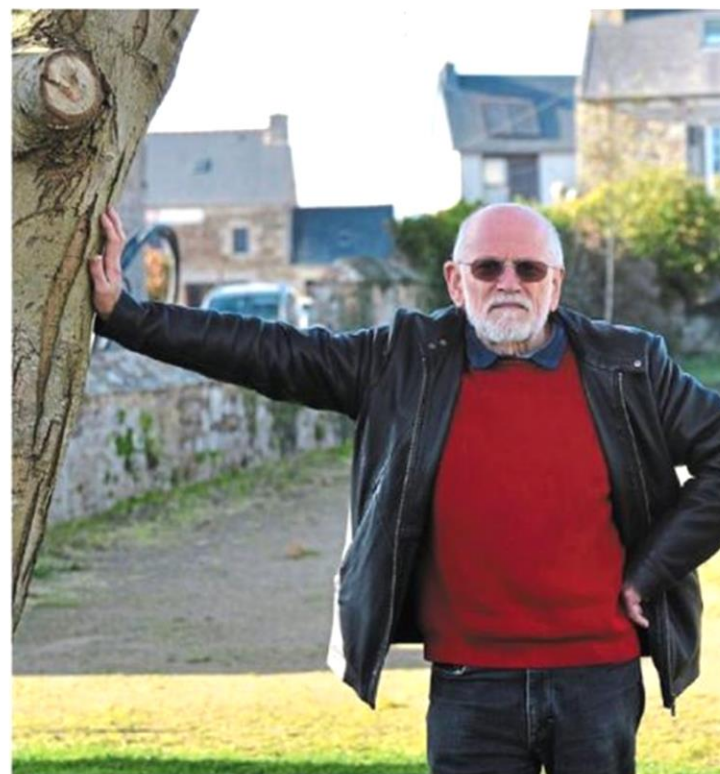
tendu, les médecins consultent évidemment les membres de la famille. Si le défunt ne les avait pas informés de ses convictions, il est plus difficile pour eux d'accepter le prélèvement, de peur d'aller contre les dernières volontés de la personne.

C'est pour cela qu'il faut que chacun se pose la question, et en informe ses proches. Aujourd'hui, la France ne procède qu'à 6 000 greffes par an, alors que plus de 20 000 personnes sont en attente. Nous devons faire en sorte de progresser à ce sujet : des vies sont en jeu.

Le don d'organe est en recul depuis quelques années en France : la Bretagne est-elle aussi concernée ?

Effectivement, la part de refus de prélèvement a bondi au cours de l'année 2023 : la moyenne nationale s'établit à 36 %, alors que les refus ne représentaient qu'environ 30 % jusqu'en 2020. La Bretagne sort un peu du lot, avec seulement 26 % de refus. C'est l'une des deux régions de France les moins touchées par cette mauvaise dynamique. Mais je suis convaincu qu'on peut faire encore mieux.

Recueilli par
Victor GUILLAUD-LUCET.



Hervé Le Serre, secrétaire national de France Adot 22, multiplie les opérations pour développer la culture du don.

PHOTO : OUEST-FRANCE